

Nous ne serions nullement surpris que le nouvel opéra de MM. Cormon, Michel Carré et Gevaert obtînt un très-grand succès auprès du public bourgeois qui constitue l'auditoire habituel de notre seconde scène lyrique, non parce que le *Château-Trompette* est une comédie remarquable, point parce que la partition abonde en idées originales, en motifs nouveaux, en véritable richesses mélodiques, mais, tout au contraire, parce que poème et musique appartiennent tous deux à un ordre inférieur, et ne se distinguent que par des qualités banales, et conséquemment accessibles à la majorité des spectateurs pour laquelle MM. Meyerbeer, Halévy, Gounod, A. Thomas, ne sont pas toujours du premier coup compréhensibles.

Le livret, qui n'est pas du tout maladroitement agencé, bien qu'il n'offre qu'un intérêt médiocre, est meilleur que la partition, et, cette fois, contrairement à l'usage, les paroliers l'ont emporté sur le musicien. C'est que M. Michel Carré qui, malgré ce que nous en disions dernièrement à propos de *Gil Blas*, a parfois des moments d'heureuse inspiration, a pour collaborateur principal du *Château-Trompette* un auteur expérimenté qui sait son métier théâtral, et qui, s'il n'a aucun droit à se piquer de saine littérature, mérite l'estime qu'il a conquise comme fabricant sachant faire tout ce qui concerne son état. La pièce est donc suffisamment fournie de prétextes à chœurs, duos, trios, romances, ballades, rondes, etc., et l'inspiration du compositeur était stimulée de tous les côtés à la fois. M. Gevaert, qui, en sa qualité d'étranger, n'a pas tardé à se faire jour en France, pays inhospitalier seulement à ceux qui naissent sur son sol, a cru qu'il lui était permis d'en prendre désormais à son aise avec nous, et, après avoir commandé l'attention avec son premier ouvrage, le *Billet de Marguerite*, il a laissé son talent aller à la dérive pour aboutir au *Château-Trompette*, la plus faible évidemment de toutes les productions qu'il nous ait fait entendre jusqu'ici. Nous y reviendront tout à l'heure; auparavant il convient d'écrire quelques lignes à propos du poème.

Lorsque le rideau se lève, le vieux duc de Richelieu est attendu par toute la population de Bordeaux qu'il vient de visiter en sa qualité de gouverneur de la Guienne [Guyenne]. Le peuple est rassemblé sur la place, les arcs de triomphe sont dressés, les maisons sont pavoisées, les femmes, bourgeoises et grisettes, ont revêtu leurs habits des dimanches en l'honneur du grand événement. Le beau sexe, qui connaît la réputation de galanterie du maréchal, ne paraît nullement consterné des probabilités conquérantes que fait présager sa présence; le vilain sexe, (il est convenu que c'est celui dont nous faisons partie), n'est pas, à beaucoup près, aussi rassuré, et ne se fait nulle illusion sur les entreprises que peut tenter le grand seigneur. Celui qui paraît le plus inquiet à cet égard est un certain M. Bourcant, négociant riche, vieux et notable, possesseur, jusque-là paisible, d'une jeune et jolie moitié qu'il entend soustraire à toute tentative, et que, pour cela faire, il expédie dans la banlieue chez une sienne parente, tandis que Lise, une grisette d'opéra-comique, vêtue des atours de sa légitime, se laisse enlever par le valet du duc et pour le compte de ce dernier. – Toutefois, il ne fait pas croire que la grisette ait l'intention de pousser l'aventure jusqu'au bout; elle ne s'est pas même dévouée précisément pour préserver le front de M. Bourcant de l'ornement cornu qui pousse, dit-on, si facilement en pleine terre maritale; son but est plus noble, son grand courage a de plus hautes visées. Elle a su que M. le duc voyageait toujours avec une cassette dans laquelle étaient rangés, par ordre de conquête, les portraits des *heureuses* malheureuses dont, à diverses époques et en différents lieux, il avait subi les douceurs; or, dans cette galerie d'une spécialité si charmante, se trouve le portrait d'une dame Bancelin, *mère* du jeune Olivier Bancelin, fiancé de la jeune grisette; cette dame Bancelin n'avait, de son vivant, absolument rien fait qui autorisât M. le duc à la faire figurer au médailler de ses maîtresses; Lise a juré qu'elle aurait le portrait de celle qui aurait pu être sa mère, puisqu'elle doit épouser son fils, et c'est pourquoi elle accepte de souper en tête-à-

tête avec le Richelieu, qui se croit, bel et bien, en véritable bonne fortune, et s'imagine que cette rose si fraîche n'est venue vers lui que pour se laisser simplement cueillir.

Le petit souper a lieu en effet. Lise-Cabel, réussit à endormir M. de Richelieu à force de lui verser à boire et de lui répéter les mêmes vocalises; puis quand le vieux roué se laisse choir sur le sofa et rêve aux félicités dont la réalité lui échappe, la grisette court au coffret, s'empare du portrait de Mme Bancelin, et prend la poudre d'*escampette* - pour se rendre au *Château-Trompette*.

Je m'aperçois que voilà deux excellentes rimes d'opéra-comique que j'aurais pu très-bien conserver pour le livret que l'avenir me tient peut-être en réserve, et voilà comme, chemin faisant, on gaspille sans réflexion le plus clair de ses économies.

Le troisième acte sert à dénouer les fils peu compliqués de cette légère intrigue. Lise a raconté son aventure, mais elle ne trouve que des incrédules; personne ne veut se laisser persuader de l'innocence de son escapade, et il faut qu'elle fasse appel à la loyauté de Richelieu lui-même pour reconquérir l'estime de ses compagnes et la confiance de son amoureux. Le vieux duc n'hésite pas, tant la chose lui paraît peu commune, à rendre hommage à la vertu de Lise et à payer à la mémoire de Mme Bancelin l'hommage posthume qui lui était dû. Dès lors, tout nuage se trouvant dissipé, la grisette peut épouser son Olivier, Cadichonne épouser Frigousse, Richelieu n'épouser personne, et les choristes danser en rond.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. On se demande seulement pourquoi cet opéra-comique, au lieu de s'appeler *le Château-Trompette*, puisqu'il n'y a dans la pièce ni trompette ni château, n'a pas tout simplement pris le nom qui lui appartenait de droit, et qui est celui-ci: *le Portrait d'une mère*. Il faut que MM. Cormon et Michel Carré aient craint de faire de la peine aux dramaturges du boulevard, et la Commission des auteurs leur saura gré, sans doute, de cette condescendance à l'égard de leurs chers confrères.

Il y a dans l'ouvrage deux répliques dont nous serions bien aise de connaître le véritable père; toutes deux appartiennent au rôle de Richelieu. Dans la première, le duc, causant avec Champagne, son valet de chambre, lui dit cette jolie phrase, renouvelée de tous les ans: « Une horrible est faite pour sonner les heures, et une femme pour les faire oublier. » Dans la seconde, faisant allusion à la mystification dont il a été l'objet et à la déconvenue qui en a été la conséquence, le même élégant et aristocratique gentilhomme s'écrie en *à parte*: « Cela me fait une belle jambe! » Evidemment, on voit que les deux librettistes se sont inspirés aux sources fécondes du grand siècle et qu'ils ont eu à cœur d'en faire revivre le langage plein de grâce française et de goût délicat.

M. Gevaert, les juges sincères en conviendront, est resté cette fois au-dessous de lui-même; il a eu pour préoccupation principale de faire de la musique simple, facile, chantante, de petite opéra-comique, en un mot, et, en cherchant à s'identifier avec un genre qui s'éloigne de sa nature personnelle, il a fait fausse route et finalement s'est égaré. M. Gevaert, qui est Belge, a voulu faire de l'esprit français. Il n'y a guère qu'aux compositeurs italiens que cette prétention est permise. Sauf meilleure opinion, et nous n'imposons jamais la nôtre, M. Gevaert, dans *le Château-Trompette*, n'a point voulu se rapprocher de Grétry, mais bien réellement d'Offenbach; seulement, l'auteur de *Ba-ta-clan*, d'*Orphée aux enfers*, de la *Chatte métamorphosée en femme*, sait écrire de la musique gaie quoique Allemand, tandis que M. Gevaert, quand il veut faire l'aimable, rappelle l'apologue de *l'Ane et du petit chien*. Qu'il n'hésite donc point à reprendre le vrai sentier qui doit le conduire à la

gloire;qu'il donne de nouvelles sœurs aux *Lavandières* [*Les lavandières de Santarem*], à *Quentin Durward*, et puisqu'il a l'énergie, le mouvement lyrique, qu'il laisse à d'autres la grâce sémillante, la délicatesse d'allure, le côté pétillant. Ce qui ne nous empêche nullement, d'ailleurs, de reconnaître l'expérience, la science et toute l'habileté dont les preuves abondent dans sa nouvelle partition.

Les honneurs de la représentation ont été pour MM. Mocker, Berthelier et Mlle Lemercier. MM. Lemaire et Prilleux les ont bien secondés; MM. Ponchard et Sainte-Foy laissent beaucoup à désirer, et Mme Cabel a une façon de dire le poème, de chanter et de vocaliser, qui finit par agacer positivement les oreilles. Si cela continue, Mme Cabel, dont on a eu tort de faire une étoile, sera dans l'obligation de revendiquer le bénéfice de l'épithète *filante*, qui s'adjoint si habituellement à ce mot, et, franchement, nous serions tenté d'en féliciter tout à la fois et l'administration et le public du théâtre de l'Opéra-Comique. En effet, le gentil talent de Mme Cabel n'est pas, suivant nous, en rapport avec la dépense qu'il occasionne, et le mérite de Milles Monroe et Pannetrat est bien plus réel et à bien meilleur compte.

Or, M. Roqueplan, en renvoyant aux italiens M. Faure, qui obéirait son budget, a nettement indiqué la voie dans laquelle il voulait faire, entrer son administration; il a fait comprendre qu'avant tout il ne tenait pas à faire la fortune de quelques-uns de ses pensionnaires, au préjudice de la majorité et au grand péril de l'exploitation du théâtre qu'il dirige, et qui, malgré la subvention, n'a pas encore enrichi ses commanditaires, et son intention sage est de former, grâce à MM. Mocker et Leroy, ses collaborateurs directs, une bonne compagnie d'ensemble qui assurera la régularité de son service et grandira peu à peu en talent, soutenue par la bienveillance du public parisien qui, à Paris plus que partout ailleurs, aime à façonner ses élus.

Mme Cabel, talent agréable mais d'un ordre évidemment secondaire, parle, gesticule et chante presque toujours en *aille de pigeon*; à première vue et à première audition, cela paraît original, puis, à la longue, cela finit par porter sur les nerfs. Or, la création du rôle de Lise n'est point faite pour diminuer cet effet, mais, au contraire, pour l'augmenter.

M. Mocker qui n'a accepté, on le sait, la responsabilité du rôle de Richelieu que par suite de la maladie de son excellent camarade Couderc, a mis au service de MM. Cormon et Gevaert son expérience de comédien, l'aisance de ses manières, son art de bien tenir, toutes les qualités, en un mot, qui le recommandent depuis si longtemps déjà aux applaudissements des spectateurs et à la justice de la critique. M. Mocker est un professeur qui, à l'encontre de beaucoup d'autres, sait joindre l'exemple au précepte, et les élèves qu'il forme au Conservatoire peuvent aller le soir au théâtre se rendre compte *de visu* de la portée des conseils qu'il leur a donnés le matin.

M. Sainte-Foy est mal placé dans le rôle du valet de chambre Champagne, valet de comédie, type du Frontin traditionnel et qui sort complètement des allures habituelles de cet amusant bas-comique. Le grand air d'introduction que les auteurs lui ont donné à chanter au premier acte: *Allons, Champagne!* manque de franchise et pêche en revanche par un excès de prétention qui en fait d'autant mieux ressortir les imperfections. En revanche, M. Sainte-Foy a obtenu au troisième acte la bonne fortune d'une ronde populaire qui cadre parfaitement avec ses habitudes de comédien et de chanteur, et le *bis* l'a récompensé de la situation négative dans laquelle son juste amour-propre s'était trouvé pendant toute la pièce.

Mlle Lemercier est très-remarquable sous les traits de la Cadichonne, l'amoureuse de Frigousse le gargotier. Mlle Lemercier a de la verve; son organe ne se contente pas de dépasser la rampe, il va frapper en accents vifs et qui portent coup jusqu'aux extrémités de la salle. C'est à elle et à son collègue Berthelier que revient le plus net du succès du *Château-Trompette*. Les deux rôles sont amusants; les deux artistes ont la qualité des rôles et nous n'avons qu'à les féliciter.

M. Ponchard joue, cette fois, un de ces rôles qu'il aime, dit-on, et dans lesquels nous ne pouvons nous décider à le trouver satisfaisant. Olivier Bancelin est une jeune amoureux sérieux, que MM. Warot ou Jourdan pourraient être appelés à représenter, ce qui paraîtrait logique à tout le monde. M. Ponchard n'est pas le chanteur de la romance sentimentale; sa voix n'est pas langoureuse et plaintive; son physique, dont nous ne nions nullement l'intelligence, n'a pas la mollesse du ténor soupirant son martyr. Evidemment, l'artiste joue avec conscience le personnage qui lui est confié; mais comme le rôle est en opposition avec la nature de son talent, il n'en tire pas les effets qu'il pourrait produire. Que M. Ponchard veuille bien en croire notre avis amical: ce n'est pas dans les rôles de jeune premier sérieux qu'il pourra conquérir une réputation durable; sa place est dans le comique, dans le villageois, dans les originaux, qu'ils portent l'habit de cour ou l'habit de ville. Il peut facilement être le premier dans son genre; il n'y a donc nulle raison pour lui à vouloir tenter une concurrence qui n'aboutit qu'à des comparaisons dont le résultat tourne à son désavantage. Que cet artiste, dont nous ne nions ni la bonne éducation, ni les manières distinguées, ni la bonne volonté, ni le zèle, ni l'intelligence (il nous semble que nous n'économisons pas sur les qualités) comprenne qu'au théâtre l'allure se modifie, que, soit effet d'optique, soit effet de lumière, soit effet de costume, de démarche, de geste, que savons-nous? l'individu se transforme en quelque sorte et n'est plus le même homme qu'il était dans le jour, chez lui ou parcourent les rues. Donc, l'auteur sensé doit accepter le rang que le théâtre lui assigne et se contenter d'être supérieur dans le genre où le public l'a déclaré tel. Nous ne disons pas seulement cela pour M. Ponchard, nous le disons pour tous les acteurs et pour toutes les actrices; car lorsque nous prenons un nom propre pour servir de prétexte à nos observations un caractère d'utilité générale, afin que chacun puisse en faire son profit. Tant pis pour ceux qui préféreront mourir dans l'impénitence finale.

L'EUROPE ARTISTE, 29 avril 1860, p. 1.

Journal Title:	L'EUROPE ARTISTE
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	Sunday
Calendar Date:	29 April 1860
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	N°18
Year:	Huitième année
Series:	None
Issue:	Dimanche 29 Avril 1860
Livraison:	None
Pagination:	1
Title of Article:	Le Château-Trompette
Subtitle of Article:	Opéra-Comique en trois acte de MM. Cormon et Michel Carré, musique de M. Gevaert, joué et chanté au théâtre de l'Opéra-Comique par MM. Mocker, Sainte-Foy, Berthelier, Lemaire, Ponchard, Prilleux, Palianti et par Mmes Marie Cabel et Lemercier.
Signature:	Charles DESOLME
Pseudonym:	None
Author:	Charles DESOLME
Layout:	Front page
Cross-reference:	Same text as <i>L'orchestre</i> 3-5 May 1860